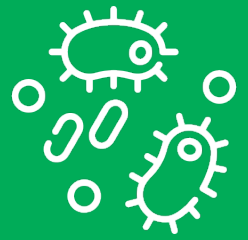


# Projet médical télé-expertise

## INFECTIOLOGIE



La plateforme de télé-expertise est utilisée pour les avis en infectiologie et est mise progressivement en place dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le but de cette démarche est de faciliter les échanges et le partage d'informations médicales de façon sécurisée et confidentielle entre professionnels, afin d'améliorer la prise en charge des patients dans le respect du secret médical.

La qualité des avis d'expert est dépendante de la qualité des informations cliniques et paracliniques transmises par le médecin requérant.

### INFORMATIONS PRATIQUES

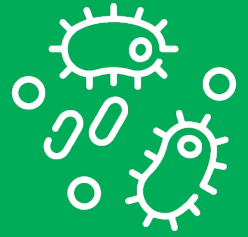
- Service fonctionnant en semaine du lundi au vendredi aux heures ouvrées de 9h à 18h.
- Pas d'accès à la plateforme les week-ends et jour fériés.
- Une fois la demande reçue, le service de maladies infectieuses s'efforcera de répondre au plus vite mais sans pouvoir garantir un délai précis.

### POUR LES SERVICES DES HÔPITAUX OU CENTRE MÉDICO-SOCIAUX DU GHT DU CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Un guide de traitement anti-infectieux de première intention est régulièrement mis à jour puis adressé au référent antibiotique de votre établissement pour diffusion.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir le consulter au préalable avant de demander un avis d'expert sur une situation.

# Projet médical télé-expertise INFECTIOLOGIE



## COMMENT REMPLIR VOTRE DEMANDE

Les avis d'experts sont rendus sur la qualité des informations cliniques et paracliniques transmises par le médecin requérant.

Ainsi, votre demande doit être la plus précise et la plus complète possible pour garantir une réponse et une prise en charge la plus adaptée (antécédents médicaux, co-prescriptions, fonctions rénales et hépatiques...).

Joindre à votre formulaire l'ensemble des pièces jointes pertinentes pour faciliter la réponse : ordonnance, compte rendu de consultation, compte rendu opératoire, résultats microbiologiques, biologie, imagerie...